

Image not found or type unknown



Contrat a durée déterminée

Par **sev6081**, le **14/06/2013** à **13:50**

Bonjour je suis en CDD depuis le 1er janvier 2005 dans le même établissement j'en suis a une vingtaine de contrat sans arret entre mais contrat a t'on le droit de me licencier où est ce mon entreprise ai dans l'obligation de m'embaucher je suis dans le secteur hospitalier public. Merci d'avance pour vos réponses